

Département du PUY-DE-DOME

PLAN LOCAL D'URBANISME

- COMMUNE D'ORCET -

Date : Juin 2012

4.1.1 – Annexes sanitaires (Pièces écrites)

Commune d'ORCET
Mairie
63670 ORCET
TEL : 04 73 84 73 17 – FAX : 04 73 84 94 89

SARL CAMPUS DEVELOPPEMENT
49 rue Montlosier
63000 CLERMONT FERRAND
TEL : 04 73 42 25 80 – FAX : 04 73 42 25 89
Email : faye-campus@wanadoo.fr



Modifications

Nature

ANNEXES SANITAIRES de la commune d'ORCET

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A. Partenaires

La collectivité compétente en matière de distribution d'eau potable est le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) de la région d'Issoire et des communes de la banlieue sud clermontoise. Elle est en charge de l'organisation de la production et de la distribution de l'eau potable.

Le SIVOM regroupe 100 communes du département du Puy-de-Dôme dont Orcet.

L'ensemble des installations du syndicat sont gérées et entretenues par la Lyonnaise Des Eaux, avec qui le SIVOM de la région d'Issoire et des communes de la banlieue sud clermontoise a contractualisé un affermage.

B. Ressources et réseaux

Actuellement, la commune d'Orcet est alimentée en eau potable par deux captages, utilisés de façon permanente pour l'alimentation de la commune. Il s'agit des captages de :

- «PUITS DU CENDRE 0-5 » : puits en nappe alluviale, situé sur la commune de La Roche Noire,
- «PUITS DU CENDRE 6-7» : puits en nappe alluviale, situé sur la commune des Martres de Veyre.

L'Unité de Distribution qui assure l'alimentation d'eau du réseau de Orcet, est « LE CENDRE ORCET VIC ». Elle assure également l'alimentation des réseaux des communes de Vic le Comte, La Roche Blanche, Le Cendre et Les Martres de Veyre.

L'eau potable qui alimente la commune est traitée par le «Traitement des Puits du Cendre».

Le réseau d'alimentation en eau potable d'Orcet, au niveau intercommunal est de 5440 m :

- DN 600 mm longueur totale de 3550 m
- DN 200 à 300 mm longueur totale de 1890 m

Le réseau de distribution d'eau potable sur la commune a une longueur totale de 26 168 m (DN inférieur à 200 mm) et compte un réservoir d'une capacité de 300 m³.

COMMUNE D'ORCET

Caractéristiques des ressources et réseaux d'Orcet :

Dénomination des captages qui alimentent en eau potable la commune d'Orcet :	PUITS DU CENDRE 0 A 5	PUITS DU CENDRE 6 et 7
Localisation des captages :	La Roche Noire	Les Martres de Veyre
Caractéristiques des captages :	Puits en nappe alluviale	Puits en nappe alluviale
Conduite d'alimentation (niveau intercommunal) :	DN 600 mm longueur totale de 3 550 m DN 200 à 300 mm longueur totale de 1 890 m	
Conduite de distribution :	DN inférieur à 200 mm longueur totale de 26 168 m	
Rendement du réseau :	Rendement de réseau global du SIVOM d'Issoire 71 %	
Ouvrage :	Réservoir d'Orcet capacité 300 m3	

Ressources mobilisables en eau potable

Unité	Source	Débit d'étéage l/s	Production journalière arrondie m³/j
LE CENDRE ORCET VIC (Volume station du Cendre)	Mélanges des Puits du Cendre 0 à 7	50	7040

C. Qualité des eaux

(Source : Direction des Affaires Sanitaires et Sociales du Puy de Dôme)

Distribution LE CENDRE ORCET VIC
RESULTATS
BACTERIOLOGIE Pourcentage de conformité des 21 valeurs mesurées : 100,0% - maxi : 0 germe/100ml Limites de qualité : 0 germes/100ml Eau de bonne qualité.
MINÉRALISATION 12 valeurs mesurées : mini : 4,9 °F - maxi : 8,1 °F - moyenne : 6,8 °F Références de qualité : mini : aucune maxi : aucune Eau douce, très peu calcaire. Cette eau peut présenter un caractère agressif vis à vis des réseaux de distribution (plomb notamment, ...).
FLUOR 2 valeurs mesurées : mini : 0,1 mg/L - maxi : 0,2 mg/L - moyenne : 0,1 mg/L Limites de qualité : mini : aucune maxi : 1,5 mg/L Eau peu fluorée. Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire de fluor sous forme de sel ou de comprimés est conseillé sauf avis médical contraire. Pour les enfants de 0 à 12 mois, consulter votre médecin.
NITRATES 14 valeurs mesurées : mini : 3,6 mg/L - maxi : 7,2 mg/L - moyenne : 5,4 mg/L Limites de qualité : mini : aucune maxi : 50 mg/L Eau présentant peu ou pas de nitrates.
TOTAL PESTICIDES 6 valeurs mesurées : mini : 0,0 µg/l - maxi : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l Limites de qualité : mini : aucune maxi : 0,5 µg/l Eau ne présentant pas de pesticides.
ARSENIC 4 valeurs mesurées : mini : 0,0 µg/l - maxi : 0,0 µg/l - moyenne : 0,0 µg/l Limites de qualité : mini : aucune maxi : 10 µg/l Eau présentant peu ou pas d'arsenic.
CONCLUSION LE NIVEAU DE SECURITE OFFERT PAR LE RESEAU EST SATISFAISANT. Toutefois, si vous avez des canalisations intérieures en plomb, et dans l'attente de leur remplacement, laissez couler l'eau quelques minutes avant de l'utiliser pour la boisson.

D. Aspect juridique

Aucun captage public n'existe sur le territoire communal, ni de périmètres de protection de captages situés sur les communes voisines.

E. Consommation

Nombre de personnes abonnées & consommation :

Années	2004	2005	2006	2007	2008	<i>Fin Juin 2009</i>
Nombre d'abonnés	1 181	1 195	1 209	1 229	1 216	<i>Attente relève</i>
m³ consommé	131 081	125 821	125 437	122 161	121 170	<i>Attente relève</i>
Prix du m³ (en €)	1,4452	1,4403	1,4713	1,5102	1,5463	<i>1,6845</i>

Le volume d'eau consommée par les abonnées en 2008 (données les plus récentes) était de 121 170 m³, soit 10 000 m³ de moins qu'en 2004. Ceci correspond à une consommation annuelle moyenne de 99 m³ par abonné de la commune.

On constate ces dernières années, une baisse de la consommation en eau potable. En 2004, la consommation annuelle moyenne des habitants de la commune était de 111 m³.

Globalement le nombre d'abonnés augmente alors que le niveau total consommé est à la baisse.

Calcul du ratio du nombre d'abonnés par rapport au nombre d'habitant d'Orcet :

	2006
Population	2 714
Nombre d'abonnés	1209
Ratio	45%

Le nombre d'abonnés représente 45% de la population d'Orcet en 2006. *En moyenne, un abonné correspond à 2.2 habitants de la commune d'Orcet (selon l'INSEE, en 2006 la population moyenne des ménages d'Orcet est de 2.5 personnes).*

COMMUNE D'ORCET

Calcul du ratio de consommation (Unité de Distribution LE CENDRE ORCET VIC) :

Volume journalier distribué (valeur en sortie de réservoir d'Orcet) :		Ratio de consommation par abonné
En 2008	398 m³/j	327 l/jour/abonné
En période de pointe (Juillet 2008)	460 m³/j	378 l/jour/abonné
En période d'étiage (Novembre 2008)	328 m³/j	270 l/jour/abonné

En 2008, la consommation moyenne en litre par jour et par abonné est de 327 litres.

Les ratios de consommation journalière par abonné, calculé sur l'unité de distribution « Le Cendre Orcet Vic », varient de 378 l/jour/abonné en période de pointe à 270 l/jour/abonné en période d'étiage.

Pour les calculs suivants, d'évaluation des besoins, on utilisera le ratio arrondi de consommation en période de pointe soit **380 l/jour/abonné**.

F. Perspective

Une projection de la population future d'Orcet (à l'horizon 2020) a été faite à partir des perspectives de développement du conseil municipal. Elle est inscrite dans le P.A.D.D. et est estimée à environ 500 nouveaux habitants. La population totale serait proche d'environ 3200 habitants à l'horizon 2020.

Cette perspective d'évolution de la population est un premier indicateur pour établir la tendance des besoins futurs en eau :

Scénario d'évolution de la population et du nombre d'abonnés

	2006	Scénario d'évolution à l'horizon 2020
Population	2 714	3 200
Nombre d'abonnés	1209	1 440
Part des abonnés	45%	45%

En rapportant la part des abonnés, dans la population d'Orcet en 2006, à la population projetée à l'horizon 2020 on obtient le nombre d'abonnés potentiels à l'horizon 2020.

Nombre d'abonnés estimé à l'horizon 2020 : **1440 habitants**.

COMMUNE D'ORCET

L'estimation précédente des nouveaux abonnés permet une estimation des besoins futurs en eau :

Evaluation des besoins futurs de la commune

Unité de Distribution (UD)	Nombre d'abonnés estimé à l'horizon 2020	Ratio utilisé	Besoins futurs en période de pointe
LE CENDRE ORCET VIC	1 440	380 l/jour/abonné	548 m ³ /j

Consommation journalière projetée à l'horizon 2020 : **548 m³/j**

Production journalière arrondie de l'UD LE CENDRE ORCET VIC : 7040 m³/j

Cette estimation est à prendre avec précaution car il est nécessaire de prendre en compte l'évolution de la consommation d'eau par habitant qui tend à diminuer. De plus, à cela s'ajoute la population des communes alimentées elles aussi par l'Unité de Distribution LE CENDRE ORCET VIC. Or il est difficile d'évaluer le rythme de progression de la population des autres communes.

G. Impacts sur les ressources et les réseaux

Des travaux de réseaux seront à réaliser pour raccorder les nouvelles zones constructibles. Ils seront réalisés au fur et à mesure de la réalisation des autres réseaux et voiries de ces secteurs.

ASSAINISSEMENT

A. Partenaires

La commune d'Orcet est le maître d'ouvrage de son réseau d'assainissement collectif.

L'entretien et l'exploitation du réseau d'assainissement collectif d'Orcet ont été confiés à la Lyonnaise des Eaux par un contrat d'affermage.

Orcet adhère au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA) qui assure la collecte et le traitement des eaux usées et pluviales des communes riveraines de l'Auzon.

La commune dispose d'un schéma directeur réalisé/approuvé en octobre 2010 Il présente notamment la carte du zonage d'assainissement collectif et individuel, qui est intégrée aux annexes sanitaires du PLU.

B. Consommation

Nombre de personnes abonnées & volumes traités :

Années	2005	2006	2007	2008	2009
Nombre de personnes abonnées	1 118	1 111	1 129	1 138	Attente relève
Volume traité (m³/an)	119 424	120 649	118 152	119 379	Attente relève
Volume moyen traité par abonné (m³/an)	107	109	105	105	Attente relève

En 2008, 1138 personnes étaient abonnées sur la commune pour 119 379 m³ traités, contre 1118 abonnés en 2005 pour 119 424 m³ traités.

Le nombre d'abonnés augmente alors que le volume total traité semble se maintenir au même niveau. En effet le volume moyen traité a légèrement baissé entre 2005 et 2008.

C. Réseaux et Stations d'épuration

1. Assainissement collectif

La commune d'Orcet dispose d'un réseau d'assainissement collectif long de 33 kilomètres, qui se compose d'un réseau de type séparatif et d'un réseau de type unitaire.

Le réseau séparatif de collecte des eaux usées s'étend sur une longueur de 11 691 m au niveau communal, et sur une longueur de 1 072 m au niveau intercommunal.

Le réseau séparatif d'évacuation des eaux pluviales est quant à lui de 13 861 m au niveau communal.

La nature principale du réseau séparatif est le PVC. On retrouve essentiellement ce réseau dans les lotissements récents et dans toutes les extensions récentes du réseau de la commune.

Le réseau unitaire représente 7 209 m au niveau communal et 2 628 m au niveau intercommunal. Il dessert principalement le centre-bourg d'Orcet.

Enfin, Orcet compte 9 déversoirs d'orages sur la commune et 3 déversoirs intercommunaux qui permettent d'éviter l'encombrement des conduites et/ou l'inondation de zones urbanisées, en cas de fortes pluies.

La commune d'Orcet ne dispose pas de station de traitement sur son territoire. La collecte et le traitement des eaux usées et pluviales de la commune sont assurés par la station d'épuration de Cournon, exploité en régie directe par le SIAVA.

La station d'épuration du SIA de l'Auzon

« Tant par ses capacités de traitement (62000 équivalent-habitants pour un besoin actuel d'environ 35000) que par ses caractéristiques techniques de très haute performance, la station anticipe très largement les normes officielles qui entreront en vigueur en 2014. Il a, bien entendu, été tenu compte de la situation géographique de cet équipement. Les turbines d'oxygénation ont été remplacées par des diffuseurs noyés en fond de bassin, système totalement silencieux. Tous les ouvrages générateurs d'odeurs sont couverts et en dépression. L'air ainsi capté est désodorisé avant rejet dans l'atmosphère. Par ailleurs, le SIAVA n'a pas reconduit le contrat d'affermage avec la société Véolia et l'usine sera désormais pilotée en régie publique directe avec une phase de transition de deux années. Ce mode de gestion va se traduire par une diminution substantielle des coûts de fonctionnement qui viendront en atténuation des frais financiers restant à la charge du Syndicat(*). Depuis le 1er janvier 2009, les boues résiduelles (2 500 t/an) sont valorisées en

COMMUNE D'ORCET

épandage agricole et n'encombreront donc plus le CET de Puy-Long réservé à l'enfouissement des déchets ménagers ultimes, seule alternative à un incinérateur.

** Le montant de cet investissement est de 14 826 657 €TTC avec une aide de 4 728 512 € apportée par l'Agence de l'eau et de 1 897 374 € par le Conseil Général. »*

Catalogue des stations

N° Sandre	Localisation	Interlocuteurs		Capacité	Nature	File "Eau"	File "Boue"
0463124S 0002	LES QUEYRIAU X	<i>Maître d'ouvrage :</i>	SYND. DE LA VALLEE DE L'AUZON	32917 EH	Collectivité	Décantation, Moy . Charge (boue acti.), Prétraitement	Epaississement, Stabilisation, Deshydratation mécanique
		<i>Constructeur :</i>		1975 Kg/j de DBO5			
	63 124 Cournon- d'Auvergne	<i>Exploitant :</i>	CGE	9000 m3/j			
		<i>Mise en service :</i>	1 janvier 1974				
0463124S 0003	LES QUEYRIAU X COURNON FICTIVE	<i>Maître d'ouvrage :</i>	SYND. DE LA VALLEE DE L'AUZON	46833 EH	Collectivité	Aération (boue activées)	
		<i>Constructeur :</i>		2810 Kg/j de DBO5			
	63 124 Cournon- d'Auvergne	<i>Exploitant :</i>	CGE	11256 m3/j			
		<i>Mise en service :</i>	1 février 2008				

2. Assainissement individuel

Les secteurs sont très majoritairement en réseau collectif. Seuls quelques secteurs sont en assainissement individuel du fait de problèmes techniques (contrebas du réseau, éloignement du réseau trop important, ...).

Les techniques d'assainissement seront en accord avec le schéma directeur d'Orcet et le SPANC.

D. Perspective

En 2020, au regard des perspectives de développement énoncées dans le PADD, la population pourrait atteindre 3 200 personnes.

Scénario d'évolution du nombre d'abonnés en fonction de leur part en 2006

	2006	Scénario d'évolution à l'horizon 2020
Population	2 714	3 200
Nombre d'abonnés	1 111	1 312
Part des abonnés	41%	41%

Le rapport de la part des abonnées dans la population d'Orcet en 2006 et de la population projetée à l'horizon 2020, permet d'estimer le nombre d'abonnés à **1 312** à l'horizon 2020.

Le traitement des eaux usées ne pose pas de réelles difficultés pour la station de la Ribeyre (voir courrier du SIAVA en annexe).

Traitement des déchets

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS

Le traitement des ordures ménagères est une tâche essentielle, dont la commune d'Orcet a transmis la compétence à la Communauté de communes Gergovie Val d'Allier (GVA). Le prestataire à qui la Communauté de communes a confié le ramassage des déchets, est le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA).

Des "Points d'apport volontaires" anciennement appelés les "Points propres"

- Ce sont des containers collectifs réservés à la collecte du verre : pots, bocaux, bouteilles. Quelques usagers, résidant en immeuble privé, et qui ne bénéficient pas encore du tri à domicile, utilisent le point d'apport volontaire pour trier tous leurs emballages : non seulement le verre mais aussi les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques, le papier, le carton et les briques alimentaires. Des conteneurs différents accueillent ces matériaux. Les conteneurs pour les huiles de vidange usagées et leur bidon sont amenés à être implantés en déchèterie en raison de la pollution environnementale qu'ils génèrent. Certains points d'apport volontaire comprennent toutefois un conteneur à huile de vidange lorsque les conditions le permettent. Les points d'apport volontaires sont situés en divers sites repérables :

Jonction rue de l'Avenir /
rue J.Rostand – rue du
Grand Verger – Place de
La Liberté – rue de
l'Auzon – aux feux vers
le Relais d'Orcet (chez
Portal.)



Extrait : site de la
commune d'Orcet

- Le container collectif réservé aux huiles, est situé à la jonction des rues de l'Avenir et Jean Rostand,

Des points de ramassages individuels

- Des bacs individuels verts numérotés, réservés aux ordures ménagères, aux bouteilles plastiques, aux petits emballages en plastique ou polystyrène, aux articles d'hygiène souillés, aux papiers et cartons souillés ou spéciaux. Ces déchets doivent être fermés dans des sacs poubelle.

- Des bacs individuels jaunes numérotés, réservés aux journaux, cartons, briques alimentaires, boîtes et emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastique.

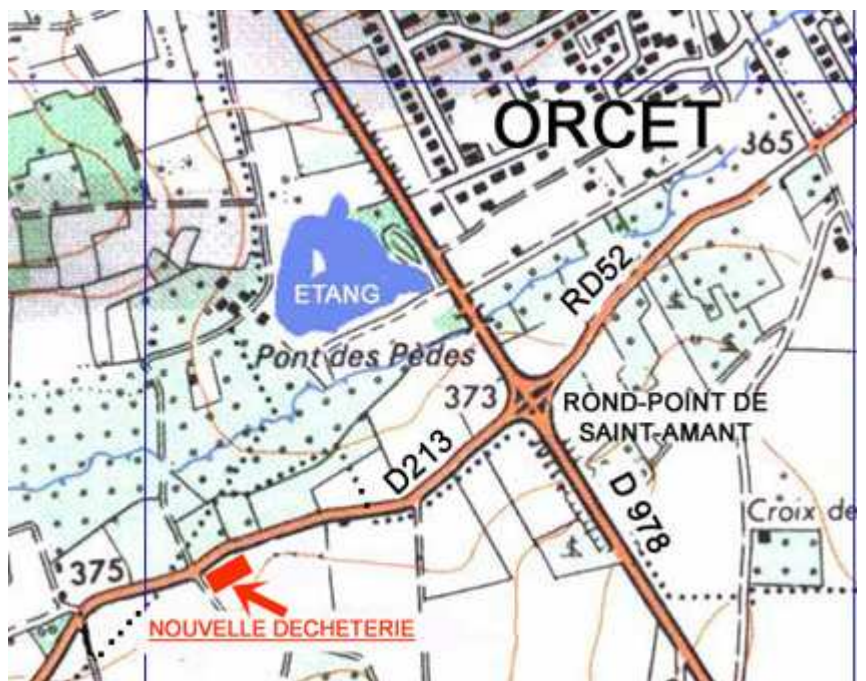
D'une déchetterie

- Pour tous les autres déchets, située Route Départementale 213 entre le rond point de Saint Amant et l'autoroute, environ à mi-distance sur la gauche en venant d'Orcet. Elle est ouverte du lundi au samedi inclus :

- en été du 29 mars au 31 octobre : du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et 13h30 à 19h - le samedi en continu de 8h à 19h

- en hiver (du 31 octobre au 1er avril) de 8h00 à 17h45

Depuis début octobre 2010, la déchèterie de Veyre-Monton est en mesure d'accueillir les déchets de bois. Avec la mise en place de cette filière, toujours plus de déchets sont détournés de l'enfouissement et sont acheminés vers des plates-formes de valorisation matière (transformation en panneaux de particules) ou énergie, La déchèterie accueille les pneus et les textiles.



COMMUNE D'ORCET

ANNEXES



Syndicat Intercommunal
d'Assainissement
de la vallée de l'Auzon

Cournon d'Auvergne, le 28 février 2012

MONSIEUR LE MAIRE
Mairie
11 place Henri Romeuf
63670 ORCET

Nos réf : OA/FP/DD -12/13

Objet : Acceptation de la charge générée par les extensions du PLU de l'agglomération
d'assainissement de « Cournon d'Auvergne »

Affaire suivie par : Didier Dupontreué, 04.73.69.90.27.

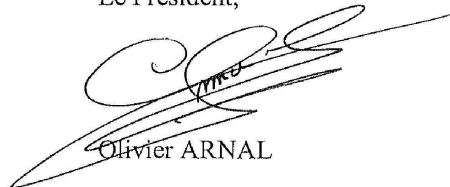
Monsieur le Maire,

Suite à votre demande, je vous confirme que la station d'épuration de la Ribeyre du SIA de la Vallée de l'Auzon est en mesure de traiter les effluents des logements prévus aux extensions du PLU de la Commune d'Orcet, soit environ 500 habitants hors raccordement de la ZAC de la Novialle.

Le réseau intercommunal étant régulièrement en charge par temps de pluie au niveau de la commune d'Orcet, les extensions du réseau d'assainissement seront réalisées en système séparatif.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,



Olivier ARNAL

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la vallée de l'Auzon

Siège social : Mairie de Cournon d'Auvergne

Tél. : 04.73.69.90.00 • Fax : 04.73.69.34.05